



Non à la fusion des universités rennaises !!



L'échec du Projet « ForUniv » Société Numérique et Durable » porté par les établissements rennais de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) et déposé dans le cadre de l'appel à Projet Investissement d'Avenir (PIA 2) I-SITE (Initiatives Science – Innovation – Territoires - Economie) est à mettre sur le compte des lois et gouvernements successifs déterminés à démanteler l'ESR en lui infligeant une politique d'austérité et dont ils ont transféré la mise en œuvre aux établissements à travers les Responsabilités et Compétences Élargies (RCE).

Cette procédure de sélection de l'excellence est un moyen utilisé pour mettre la pression sur les établissements. Les dotations sont régies par le passage devant un Jury International selon un cahier des charges prédéfini par le Ministère de tutelle.

Ainsi, il a été infligé une double peine à ces établissements d'une qualité reconnue et dont l'attractivité ne cesse d'augmenter au niveau national et international.

Depuis 2010, les RCE ont désorganisé le fonctionnement des établissements publics; gel des dotations malgré l'augmentation des effectifs étudiants et blocage de la dotation pour la recherche et le développement. À noter sur le plan national, que depuis l'application des RCE, certains établissements sont passés sous tutelle faute de pouvoir boucler leur budget.

Le projet de fusion 2014 proposé par les seuls présidents des deux universités de Rennes, soutenu par les représentants des collectivités locales et le ministère, a été construit contre l'avis des personnels et s'est avéré au final tout autant une tentative d'absorption non équitable que dangereuse pour les conditions d'études des étudiants et de travail pour les personnels.

Certes, les comités techniques des établissements concernés par la fusion 2014 (UR1 & UR2) ont dit NON à ce projet d'absorption. Il était en soi brutal et vide de contenu, avec le risque majeur et évident de la perte de qualité de l'enseignement et de la recherche des deux universités rennaises.

Certains élus locaux tentent de faire porter la responsabilité de la fusion ratée de 2014 aux établissements impliqués pour expliquer l'échec du projet « ForUniv ». Ces élus n'ont pas encore compris que l'arrêt du processus de fusion des universités de Rennes 1 et Rennes 2 **est l'illustration de la volonté des usagers et des personnels**, et que si les élus agissaient et votaient pour l'intérêt commun et non pour leur propre intérêt, alors à ce moment-là on pourrait **parler de démocratie !**

Mais la démocratie, la classe politique actuelle, qui applique consciencieusement les décisions du Conseil de l'Europe, n'en veut pas. La classe politique, notamment rennais, cherche tous les moyens et les artifices possibles pour forcer les établissements de l'ESR à fusionner en application de l'ensemble des lois mises en place sous la pression de l'Europe libérale.

Heureusement, nul article 49-3 dans les statuts des universités pour imposer la fusion !

Ces fusions visent des objectifs précis :

- **Opérer des économies d'échelles** sur le long terme en réduisant drastiquement le nombre d'établissements.
- Introduire des établissements publics et privés dans une même structure pour **préparer la privatisation progressive du service public d'ESR** et la remise en cause de la réalisation de ses missions par des fonctionnaires d'État.
- La contraction des budgets et le **désengagement continu de l'État** avec comme conséquence immédiate les gels de postes.
- **Détruire** le peu qu'il reste de **démocratie universitaire** et s'affranchir de l'influence des instances représentatives des personnels.
- **Précariser les personnels** et dégrader leurs conditions de travail.
- **Régionaliser l'ESR et l'assujettir aux besoins locaux portés par le patronat** avec, comme conséquence, la mise en place de formation utilitaristes et la remise en cause du caractère national des diplômes.
- Substituer à l'aménagement du territoire et l'égalité d'accès pour toutes et tous au service public de l'ESR, la **spécialisation territoriale et l'adéquationnisme des formations aux desideratas du patronat local**.
- La réduction de l'offre de formation et la remise en cause des diplômes nationaux.

Pour rappel, depuis la loi LRU-Pécresse de 2007, **les gouvernements successifs ont organisé la politique d'austérité et en ont transféré la mise en œuvre aux établissements**. Les universités, toutes sous dotées par l'Etat, sont contraintes de courir après les financements (Idex notamment), alors que ces financements devraient être répartis équitablement entre les établissements de l'ESR. Ces mêmes établissements sacrifient des années de travail pour monter des dossiers de candidature dont la qualité scientifique est indéniable mais qui sont recalés car les établissements porteurs de ces dossiers n'ont pas cédé au chantage de la fusion.

La CGT FERC Sup continue de dire NON aux fusions et à la destruction du Service Public de l'ESR.

La CGT FERC Sup exige de l'Etat qu'il prenne ses responsabilités pour dégager, et en urgence, les fonds nécessaires pour l'ESR en général et celui du bassin rennais en particulier.

La CGT FERC Sup défend une offre de formation de qualité, pour permettre aux étudiants de s'épanouir, de développer des compétences théoriques et critiques propices à leur avenir.

La CGT FERC Sup continue de lutter contre la mise en place des ComUE, ces véritables machines à broyer budgets, emplois, formations, services, et continue de défendre un Service public national d'Enseignement Supérieur et de Recherche, laïque, collectif, démocratique et émancipateur, accessible pour toutes et tous en tout point du territoire national.